



Branche professionnelle du caoutchouc

Observatoire National de l'Evolution des Emplois

COMPTE RENDU DE REUNION

Date et lieu	Judi 1^{er} avril 2010 , de 14h00 à 17h00 Espace Hamelin 17, rue de l'Amiral Hamelin Paris 16 ^{ème}		
Cadre	Observatoire National de l'Evolution des Emplois (ONEE) 6 ^{ème} réunion de travail avec le cabinet ManExpert		
Ordre du jour détaillé	Validation du compte rendu du 7 janvier 2010 Restitution du portrait statistique des salariés Fiches métiers: <i>Modalité de validation</i> <i>Présentation et échanges sur 4 fiches métiers</i> Prospective des métiers : restitution intermédiaire Questions diverses		
Annexes au présent compte-rendu	Declaration de la CFDT Powerpoint phase qualitative Powerpoint phase quantitative 2 fiches portrait de la branche		
Participants	- SNCP - UCAPLAST	- CFDT - CFE CGC - CFTC - CGT - FO	- AGEFOS PME

HISTORIQUE DE L'ONEE

Date	Contexte	Thème
12 juin 2008	1 ^{ère} réunion	- Présentation par Agefos PME de l'offre de services et échanges. - Présentation du questionnaire de recueil des attentes et des problématiques
2 octobre 2008	2 ^{ème} réunion	- Restitution par Agefos PME de l'analyse des questionnaires - Définition des orientations à mettre en œuvre
8 janvier 2009	3 ^{ème} réunion	- Validation du cahier des charges de l'appel d'offres
26 février 2009	4 ^{ème} réunion	- Choix des prestataires à auditionner
5 mars 2009	5 ^{ème} réunion	- Audition des prestataires
26 mars 2009	6 ^{ème} réunion	- 1 ^{ère} réunion de travail avec le cabinet Manexpert
13 mai 2009	7 ^{ème} réunion	- 2 ^{ème} réunion de travail avec le cabinet Manexpert
1^{er} juillet 2009	8 ^{ème} réunion	- 3 ^{ème} réunion de travail avec le cabinet Manexpert
22 septembre 2009	9 ^{ème} réunion	- 4 ^{ème} réunion de travail avec le cabinet Manexpert
7 janvier 2010	10 ^{ème} réunion	- 5 ^{ème} réunion de travail avec le cabinet Manexpert

1. REMARQUES PREALABLES

Au nom de 4 organisations syndicales (CFTC, CFDT, CFE CGC, CGT), la CGT fait part à UCAPLAST et au SNCP de leur position concernant la dénonciation de l'accord sur le droit syndical à travers la lecture d'un courrier qui leur sera remis.

Les organisations syndicales demandent le retrait de la décision patronale qui porte atteinte à la politique générale de la branche.

En réponse, le SNCP précise que la délégation patronale est prête à reprendre les discussions sur la base du texte envoyé et reste en attente de propositions de dates.

Concernant ce courrier, FO partage sur le fond les propos tenus par les autres organisations syndicales, mais considère cette dénonciation non légale et non officielle. Compte tenu du contexte difficile, l'organisation informe de son souhait d'en faire part au ministère.

La CFDT, en réponse au SNCP, explique que le projet de texte présenté il y a quelques semaines ne convient pas et invite la délégation patronale à "revoir sa copie" en précisant deux dates distinctes, une première concernant le droit syndical et une seconde pour les salaires.

Le SNCP précise qu'il reste en attente d'une proposition de date.

La CFE CGC souligne qu'il ne s'agit pas d'un problème de date, mais d'une situation globalement grave.

2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU (CPPO DU 1ER AVRIL 2010)

Dans la rubrique *méthode de validation* du précédent compte rendu, il est demandé de préciser que l'ensemble des organisations syndicales souhaitent valider toutes les fiches métiers et avoir du temps et un budget pour le faire.

Décision:

Le compte rendu est validé sous réserve d'intégrer la demande de modification ci-dessus.

3. RESTITUTION DU PORTRAIT STATISTIQUE DES SALARIES

Support

Présentation Power point projetée par Manexpert et deux exemples mis en forme

Remarques sur les supports

La CFE CGC demande à ce que l'ensemble des tableaux soient présentés sous la même forme.

La CFDT souligne l'ancienneté élevée dans la branche qui peut être interprétée comme une forte culture d'entreprise.

FO interroge le cabinet Man expert sur la possibilité de distinguer le caoutchouc industriel du pneu.

En réponse, le cabinet Man expert explique que la distinction n'est pas possible pour la partie quantitative mais sera faite pour l'analyse des métiers.

Pour la CFE CGC, la priorité doit être donnée aux fiches métiers et à l'évolution des métiers .

4. FICHES METIERS

a. MODALITE DE VALIDATION

Agefos PME propose à l'ONEE de valider prioritairement les métiers cœur de métiers, les métiers transverses étant par définition communs à la majorité des entreprises.

La CGT précise qu'elle n'a pas de mandat pour procéder à des validations aujourd'hui.

Pour la CFE CGC, il n'y aura pas de validations non plus, car cela nécessite des temps de discussion en amont.

La CFDT propose de travailler sur ces 4 fiches, mais souhaite également procéder à validation de l'ensemble des fiches avec un calendrier défini et un processus de validation clair. La position de la

délégation CFDT sur ce point est retranscrite dans le courrier lu en séance et annexé au présent compte rendu.

Décision :

La méthode de validation suivante a été retenue :

- Validation de l'ensemble des fiches métiers ligne par ligne et en séance.
- ½ journée de réunion de validation avec ½ journée de préparation et ½ journée de conclusion
- 5 fiches validées par séance et envoyées 2 semaines en amont

b. PRESENTATION ET ECHANGES SUR 4 FICHES METIERS

Supports

Présentation par Man expert des 4 fiches métiers envoyées en amont aux partenaires sociaux.

Sur la fiche Operateur de fabrication et de finition caoutchouc

Pour la CFDT, dont l'ensemble des propos sont clairement exposés dans le courrier annexé à ce présent compte rendu, souhaite :

- Intégrer l'ensemble des appellations spécifiques
- Mettre des définitions simples avec un vocabulaire compréhensible
- Préciser ce que signifie le code métier et des formacodes
- Classer les activités par catégories : production, maintenance, management et QHSE
- Intégrer en bas de chaque fiche les moyens d'accès aux métiers ainsi que les passerelles possibles

La CFE CGC précise qu'il est important de distinguer l'agent de maintenance du technicien de maintenance et considère que les perspectives d'évolution en termes de passerelles ne relèvent pas de l'ONEE mais de la démarche plus globale de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

FO souligne par ailleurs, que les moyens d'accès aux différents métiers ne sont pas forcément harmonisés entre les entreprises.

Sur la fiche Technicien de maintenance

La CFE CGC demande à ce que les activités exercées dans les PME soient distinguées de celles exercées dans les grandes structures.

5. PROCHAINES REUNIONS DE L'ONEE

- Mercredi 30 juin à 14h00
- Jeudi 9 septembre à 14h00